VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Sur l'AVENUE ST CLAUDE, autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79 639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, la propriété bien désirable à savoir—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1, sur un croquis d'arpentage de G. Eugène de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1906 dans l'acte borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants, rue Marais autrefois Moralès, rue Japonica, autrefois Joséphine ou Mathilda et la rue Kentucky autrefois rue Alexander et mesurant d'après le croquis 24 pieds 9 pouces et 9 lignes de façe à l'Avenue St Claude, autrefois rue de Bons Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprenant un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en un crédit d'un an représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. Lots de vente pardevant J. Henry Forstall, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX CHEVAUX, DEUX WAGONS, TROIS JEUX DE HARNAIS, QUATORZE VOLAILLES, UNE VACHE.

SUCCESSION DE Mme J. M. LACASSAGNE.

No 79 639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—JEUDI 16 août 1906, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique à l'extrémité de l'Avenue St Claude, autrefois rue des Bons Enfants, et la rue Japonica, autrefois Joséphine ou Mathilda, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C, le 2 août 1906, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, les articles ci-dessus énumérés.

Conditions—Comptant à l'adjudication. 4 août—4 5 12 16

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Jolis Cottages Doubles — Sixième District.

A proximité des lignes de chars urbains, etc.

Nos 5517-19 RUE MAGASIN, entre les rues Octavia et Joseph.

Nos 533-35 et 529-31 RUE JOSEPH,

Entre les rues Constance et Laurel.

Interdiction de Susan Grasenauer—No 76 241, Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans—

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 17 juillet 1906, par l'Hon. George H. Lizardi, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1er Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 20 sur un plan par Thompson & Buisson daté le 23 mars 1849 dans l'acte borné par les rues Magasin, Camp, Octavia et Joseph, désigné comme lot No cinq et mesurant trente pieds une ligne de façe à la rue Magasin par une profondeur de cent quarante pieds [illegible] le fond cent trente pieds.

Les améliorations sont connues comme Nos 5517-19 rue Magasin et comprennent un grand de cottage double en bois couvert en ardoises retiré de la banquette, et contenant de chaque côté 4 chambres, galerie externe, hangar, etc.

Deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'acte No 198 borné par les rues Octavia, Laurel, Joseph et Constance, désignés comme lots trente huit et trente neuf sur un devis annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 19 janvier 1888 d'après lequel lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent trente cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme Nos 533-35 et 529-31 rue Joseph, et comprennent deux spacieux cottages doubles retirés de la banquette et contenant de chaque côté galerie [illegible] hangars, etc.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un, deux et trois ans, avec 7 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement, sur toutes portions du crédit du prix garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1906.

Les actes de vente pardevant G. G. Kroner berger, notaire aux frais des acquéreurs.

H. BERNI & BANK AND TRUST COMPANY CREATEUR.

22 juin. 22 29—août 5 12 19 23

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POSITIVE.

Façisse en briques à trois étages,

No 528 RUE ROYALE.

Entre St Louis et Toulouse, contiguë à l'Hôtel St Louis près de la nouvelle Maison de Cour.

Dans une manière à les valeurs augmentent journellement.

Bâtisse convertable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et revenu de rapport convertable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires.

Avec 6 chambres cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un filet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires.

Pas de limite, pas de réserve

Succession de Mme Mary McLord, épouse de William Johnson

No 77 096, Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'acte borné par l'avenue Cleveland, autrefois Gasquet, les rues Palmyre Prieur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et ligne de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'acte borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant à l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Lozenne, Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Sans Limite ni Réserve

Désirables Cottages Simples et Lot à Bâtir.

Le Cottage Simple.

5368 rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Le Joli Cottage Simple.

5380 rue Annonciation, entre Léontine et l'avenue Peters

Le Bon Lot à Bâtir

Rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

William Griffin et ses vendeurs mineurs Elizabeth Gertrude Frank, Peter Helena, Mary Griffin.

No 79 469—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 11 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 juillet 1906, et signé le 2 août 1906, de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

1er Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'acte borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Léontine et l'avenue Peters, désigné par le No 16 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annonciation, trente sept pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent soixante quinze pieds [illegible] pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprenant un joli cottage simple désigné par le numéro 5368 rue Annonciation.

2e Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et limité que la ci-dessus décrite propriété, désigné par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation, 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3e Un certain lot, situé dans le même district et limité que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Roberts

ANNONCE JUDICIAIRE.

OFFRE SPLENDIDE

Propriétés Commerciales, résidences et vacantes dans le premier district.

Rues Magasin et Calliope, rue Erato et la paroisse Jefferson.—Splendide occasion pour placement.

Dans la succession de Adelle Zebriska.

No 78 487—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR RAMSEY & ROBERTS, Encanteurs—Bureau No 642 rue Carondelet—JEUDI le 16 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 13 juillet 1906 par l'Hon. John St. Paul, agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et adressé à Lucie A. Kamsel, encanteur, la propriété ci après décrite—

1er Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'acte No 138 borné par les rues Magasin, Calliope, (autrefois rue Duplantier) Ulle et Constance, lequel dit lot est désigné par la lettre A sur un devis dressé par George De Armas, voyer, le 19 juin 1906 et lequel dit lot A formant l'encoignure des rues Magasin et Calliope et mesurant trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de face à la rue Magasin, par une profondeur et façade de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces et par de ligne à la rue Calliope. Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages connue comme Nos 1103-05 rue Magasin.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies etc. etc. situé dans le même lot comme le ci-dessus, lequel dit lot est désigné par la lettre B et est contigu à celui du lot A dudit devis et commençant à un point trente sept (37) pieds cinq (5) pouces de l'encoignure des rues Magasin et Calliope, ledit lot mesurant vingt six pieds (26) six (6) pouces et trois lignes de face à la rue Magasin par une profondeur de soixante sept (67) pieds trois (3) pouces entre lignes parallèles, les améliorations sont connues comme No 1106 rue Magasin.

3e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., etc., situé dans le même lot comme le ci-dessus lequel dit lot est désigné par la lettre C, lequel lot est contigu à ceux des lots A et B dudit devis dans le fond et mesurant soixante (60) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Calliope, la même largeur dans le fond par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent des bâtisses à deux étages connues sur les numéros 1026 1028 1030 rue Calliope.

4e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et [illegible] situé dans le premier District de cette ville, dans l'acte borné par les rues Erato, Constance, Gaiennie et Magasin désigné par le No 8 sur un plan dressé par W. Thornton Thompson voyer, le 23 mai 1847 déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt neuf (29) pieds dix (10) pouces et une ligne de face à la rue Erato, par une profondeur de cent soixante quinze (175) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec l'usage d'une allée, sept pieds (7) de largeur, contiguë au même. Les améliorations sont connues comme Nos municipal 1119 rue Erato.

5e Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits etc., etc., situé à Shrewsbury, paroisse de Jefferson, cet Etat, borné par la venue Severn, les rues Première, Deuxième et Huitième, désigné par le numéro 4, d'après un plan dressé par Wilkerson, voyer, sous date du 21 janvier 1827, déposé en l'étude de William Christy, notaire, paroisse d'Orléans.

6e Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies etc., etc., situé dans le village de Harlem, paroisse de Jefferson, connu comme numéro cent seize (116) sur un devis par F. Wilkerson, voyer, approuvé par L. Bringier, voyer général, le 12 janvier 1837, déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Lesdits lots ci-dessus vendus à M. Hurtig, consistant de deux lots, livre des transferts 14 folio 457.

Ainsi ledit No cent dix sept (117), situé dans la même ville et paroisse que ci-dessus. Ledit numéro cent vingt huit, moins cette portion vendue au New Orleans et Western Railroad.

Ledit numéro cent vingt quatre (124), le tout d'après le plan ci-dessus fait par le ci-dessus nommé voyer.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer tous deux les taxes de ville et de l'Etat pour l'année 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, payer frais de notaire des actes de vente pardevant A. vin Edward Hébert, notaire et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

John Dymond, Jr, avocat

15 juin—15 22 29—août 5 12 16

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte du receveur.

Treasure Oyster Bay Co.

LUNDI, le 20 août 1906, à 10 30 heures a. m., sur les lieux

No 531 RUE DECATUR,

Meubles de bureau Filtre Lynn émaillé de 600 gallons. Caisses pour expédition. Plusieurs milliers de baquets en bois Cannettes en fer blanc pour emballage d'huitres. Table séchoir. Coupeur de glace. Oyster Forks garantisses. Trucks. Fer pour sonder, et de nombreux autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

8 août—8 12 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI 5 Septembre à midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Daurin.

No 79 010—Cour Civile de District, Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division D de la Cour Civile, et District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 5 septembre 1906, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'acte No 377, borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rempart, désigné par la lettre R sur un plan de A. de Armas daté le 12 avril 1880, annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 20 décembre 1880, commençant à une distance de 97 pieds 1 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rempart et mesurant 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon par 84 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantie par privilège du vendeur et hypothèque, l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au profit du billet. Acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans expédition et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles, le vendeur devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claborne, avocat

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 822 rue Commune—Sous et en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire de Dominick J. Tertorich vs Joseph J. Goebel No 79 681 du dossier de ladite Cour je vendrai pour du comptant à l'enchère publique, JEUDI le 16 août 1906, à 11 heures a. m., en bloc sous le Grand Stand du N. O. Jockey Club, autrefois occupé comme une buvette par l'ancienne raison sociale de Goebel & Tertorich.

Un cash register et tout le restant du stock dans ledit lieux ci-dessus appartenant à ladite ancienne raison sociale consistant en un lot assorti de liqueurs, vins, verres et gobelets, pupitres, etc., etc., avec les licences non expirées de la ville et de l'Etat pour 1906.

Conditions—Comptant avant livraison.

12 août—12 5 date.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chesnut
Cottage double, 720-722 Avenue Peters.
Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63.—5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre signé, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges à dessus y appartenant ou de quelque façon [illegible] à la Nouvelle-Orléans, dans l'acte borné par les rues Chestnut, Eleonore, Camp et la ligne Broomrigde, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. R. Leger, notaire, le 17 décembre 1896, lequel lot d'après ledit devis mesurant vingt cinq pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chnet et sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne [illegible] pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquis par ladite défunte de Julius Manger, par acte pardevant J. R. Leger, notaire, daté le 25 avril 1896, le titre en enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans la sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'acte borné par l'avenue [illegible] et [illegible] désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 14 juin 1860 par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquise par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, daté le 16 mai 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transfers livre 161, folio 40.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'acte borné par les rues Magasin, Octavia, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur, annexé à un acte pardevant Théodore G. Spitzlaufer, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magasin trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Peters de cent vingt neuf pieds et [illegible] lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavia, de cent vingt huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte de Robert M. Walmsley et autres, par acte passé pardevant Théodore G. Spitzlaufer, notaire, le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transfers, livre 196, folio 96.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co. Limited.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et actes de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles G. Rosenbach, notaire, pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option à le déclarer au moment de l'adjudication de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix s'y en a, en deux parcelles égales, représentées par billets de receveur faits par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt, payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se lier de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets ou de n'importe quelle partie de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des susdits billets ou billet jusqu'au paiement intégral de cela. Actes de vente devant contenir le pact de non aliénation et toutes les causes usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêt ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime de l'assurance, etc., devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.

Carroll & Carroll, avocats pour les exécutants.

9 août—9 12 19 26—sept 2 9 12

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR

"ELYSIUM THEATRE"

Un théâtre moderne complètement équipé construit en 1903, l'intérieur redécoré cette saison, capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guerard, encanteur, JEUDI, le 30 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juillet 1906, dans l'affaire de P. A. Capdan et autres vs Third District Theatre Co., Ltd., No 78 485 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles bâtisses et améliorations sont connues comme l'Elysium Théâtre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'acte borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne, France et Rempart, sur l'un desquels lots formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt (20) pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt (120) pieds de profondeur de cette façade à la rue Bourgogne et l'autre lot mesurant quarante quatre (44) pieds de face à la rue France, bornée par cent vingt deux pieds dix pouces et six lignes (122 10 6) de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les installations de scène, décors, chaises, éventails électriques extincteurs d'incendie, moteur électrique, tapis, meubles et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer pour actes de vente devant être passé pardevant John Legier, notaire, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD

Encanteur

W. L. Hughes, avocat.

E. A. Sautes, receveur.

29 juil.—29—août 5 12 19 26 30

BATTERY PARK HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord.

Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes. L'eau qu'on y boit vient de la source Mt. Mitchell, à 20 milles de là. Les poitrinaires n'y sont pas reçus.

Ecrire à D. C. WADDELL, Jr, Prop

F. R. DARBY, Gérant.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS

ÉDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - Un an | $6 - - 6 mois | $3 - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.[illegible] - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

[illegible] an | $2.50 - - 6 mois | $1.[illegible] - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.